

Ces solitudes reculées aux confins du monde, ne parurent cependant pas encore des retraites assez sûres pour ces malheureux traqués comme des fauves. Plusieurs continuèrent leur route jusqu'aux bords de l'Atchafalaya et du bayou la Fourche.

Ces premières bandes furent suivies en 1765 de plus de cinq cents de leurs, venant les uns directement de la Nouvelle-Ecosse, d'où ils avaient été chassés de nouveau, les autres, des Antilles, particulièrement de Saint-Domingue où ils avaient été décimés par la famine et par des maladies contagieuses. Ils fondèrent, aux bords du Mississipi, les paroisses de Saint-Jacques et de l'Assomption ; quelques-uns poussèrent jusqu'à cent et deux cents milles à l'ouest de la Nouvelle-Orléans et s'arrêtèrent dans le pays des Attakapas, aux bords du bayou Tèche et du bayou Vermillon. Là comme partout ailleurs, le souvenir de leur belle patrie les poursuivait toujours ; ils voulurent le perpétuer sous les nouveaux lieux où ils avaient trouvé la paix, en donnant à deux de leurs colonies le nom de l'Acadie, ce nom si harmonieux à leurs oreilles et si cher à leur mémoire.

Durant la dernière guerre civile, les créoles acadiens se sont battus avec la même bravoure que leurs pères, dans les rangs des confédérés. Un régiment presque tout composé d'Acadiens était commandé par un Acadien, le général Mouton, qui avait gagné ses épaulettes sur les champs de bataille. Après une des victoires remportées dans le Midi par les confédérés, le général passait devant les lignes d'un camp ennemi qui venait de se rendre, et lui ordonnait de déposer ses armes, lorsqu'un peloton fit traitreusement feu sur lui et le renversa mort de son cheval.

Le général était fils d'un des hommes les plus influents de l'État, M. Alexandre Mouton, membre du Sénat de Washington, en ensuite gouverneur de la Louisiane.

Les principaux renseignements sur les créoles mentionnés ici, m'ont été fournis à la Nouvelle-Orléans par le savant historien de la Louisiane, M. Charles Gayarré. Louisianais lui-même, M. Gayarré a vécu toute sa vie au milieu des Acadiens ; ils ont, dit-il, parfaitement gardé le type national avec sa bienveillance native, son caractère pacifique et religieux, un peu amolli par la nature énervante du pays. Ils sont restés peuple agriculteur comme leurs ancêtres. C'est le plaisir de les entendre parler leur vieux français avec un reste d'accent acadien, des mots pittoresques et des expressions surannées qui font sourire. Ils parlent sans amertume du *grand dérangement*, et gardent souvenance de l'Acadie qui évoque toujours dans leur esprit l'impression de l'Eden perdu (1).

(1) Parmi les familles acadiennes de la Louisiane, on remarque : les Hébert, Thibaudau, Cormier, Doucet, Thériault, Roy, Comeau, Mouton, Préjean, Simoneau,